

# **Master 2 Professionnel**

## **« Transports Urbains et Régionaux de Personnes »**

### **Bilan de l'enquête carrières**

#### **Un Master très ciblé et professionnalisant**

Ce Master 2, ancien DESS créé en 1992, est l'une des rares formations spécialisées dans le domaine des transports publics en France. Mis en place par la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion de l'Université Lumière Lyon 2, et l'Ecole Nationale des Travaux Publics à Vaulx-en-Velin, il accueille désormais chaque année 24 étudiants titulaires d'un master 1 de sciences économiques ou élèves ingénieurs en 3ème année de l'ENTPE, mais également des titulaires d'autres diplômes (notamment master 1 en aménagement, urbanisme, transport...) et des candidats en formation continue. Soutenue par de nombreux organismes professionnels (dont le GART, l'UTP, les grands groupes de transports, des bureaux d'études), qui participent à son Conseil de Perfectionnement, la formation comporte un peu plus de 450h de cours et un stage obligatoire d'une durée de 4 à 6 mois dans un organisme du secteur (autorité organisatrice, entreprise de transport ou bureau d'études, en France comme à l'étranger).

Articulant des enseignements théoriques et de nombreuses interventions de professionnels du secteur, trois modules de cours sont proposés :

- analyse de la demande de transport : conception des enquêtes, analyse de données, prévision de la demande, marketing ;
- organisation et gestion de l'offre : conception des réseaux et systèmes de transport, exploitation des réseaux, gestion des ressources humaines, gestion des réseaux, techniques d'exploitation du trafic ;
- politiques de déplacements : déplacements urbains, transports régionaux, financement et tarification, évaluation socio-économique, aspects juridiques.

Un cours de langue (40h) complète ce dispositif.

Au cours de l'année, les étudiants sont amenés par petits groupes à travailler sur :

- la réalisation d'une enquête de transport commanditée par un organisme permettant de mettre en œuvre une démarche-projet dans un cadre professionnel ;
- l'étude de la desserte d'un secteur de l'agglomération lyonnaise, permettant une approche transversale couvrant l'analyse de la demande, de l'offre et l'évaluation d'un projet dans une perspective de politique de déplacement ;
- diverses études de cas dans chaque cours.

À l'occasion de l'entrée de la 16<sup>ème</sup> promotion, une « enquête carrière » a été réalisée pour la troisième fois, pendant l'été 2007 auprès des quinze premières promotions du Master, soit 284 diplômés. 183 questionnaires exploitables ont été retournés, soit un taux de réponse de 64 %.

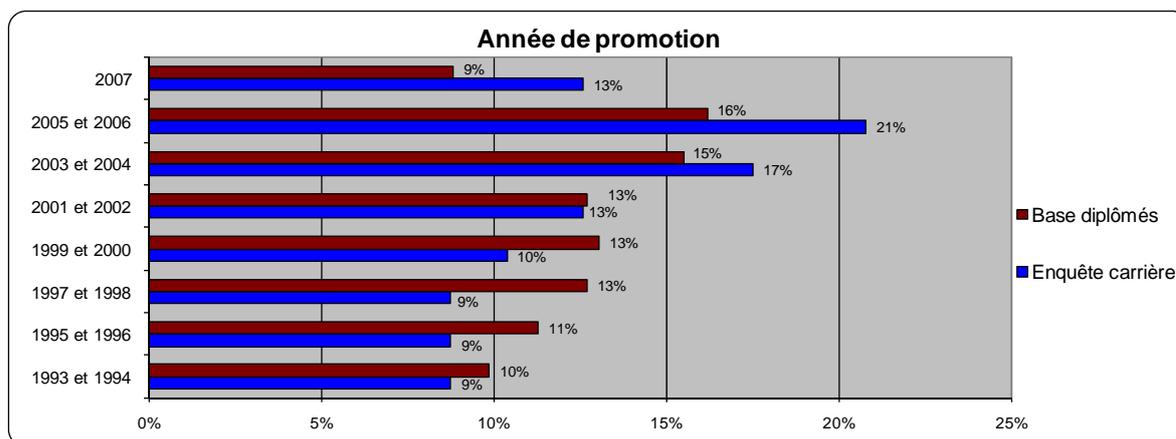
Ce document présente les principaux résultats.

Patrick BONNEL  
Responsable du master TURP



183 questionnaires ont été retournés. Cela représente un taux correct de réponses, même si les réponses ne sont pas toujours disponibles pour l'ensemble des questions. De plus, certaines questions ne s'appliquent pas à toute la population enquêtée, ce qui explique un nombre de répondants plus faible pour certaines questions.

Les promotions les plus récentes (2002-2007) sont surreprésentées avec un meilleur taux de réponse et des effectifs de 24 diplômés en moyenne tandis que les 7 premières promotions (1993-2000) sont sous-représentées du fait d'un plus faible taux de réponse et de promotion plus petite de 15 à 20 diplômés (Graphique 1).



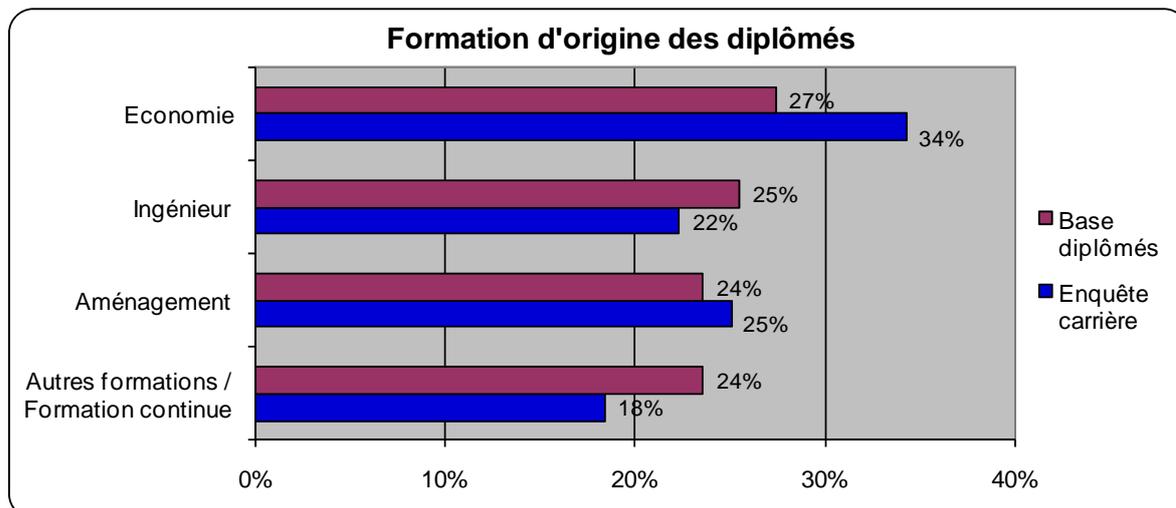
Total sur 183 répondants (enquête carrière) ; 284 diplômés (base diplômés)

### Graphique 1 Répartition des diplômés selon l'année de promotion

La formation d'origine est une autre donnée disponible pour l'ensemble des diplômés permettant d'analyser la représentativité de l'échantillon ayant répondu à l'enquête (Graphique 2). On observe une surreprésentation des économistes (34% de répondants alors qu'ils représentent 27% des diplômés) au détriment des ingénieurs (22% au lieu de 25%) et surtout des autres formations (18% au lieu de 24%) qui sont sous-représentés. Le poids des répondants provenant des formations d'aménagement ou d'urbanisme est en revanche proche de celui de la population des diplômés.

Par rapport à la précédente enquête carrière qui date de 2001, les ingénieurs sont de plus en plus présents au sein du Master (progression de 5 points) au détriment principalement des économistes.

Les écarts entre les distributions de répondants et celles relatives à l'ensemble des diplômés sont relativement limités et conduisent à un échantillon que l'on peut qualifier d'assez proche de l'ensemble de la population des diplômés, si ce n'est que les promotions les plus anciennes sont légèrement sous-représentées au profit des promotions les plus récentes.



Total sur 183 répondants (enquête carrière) ; 284 diplômés (base diplômés)

**Graphique 2 Répartition des diplômés selon la formation d'origine**

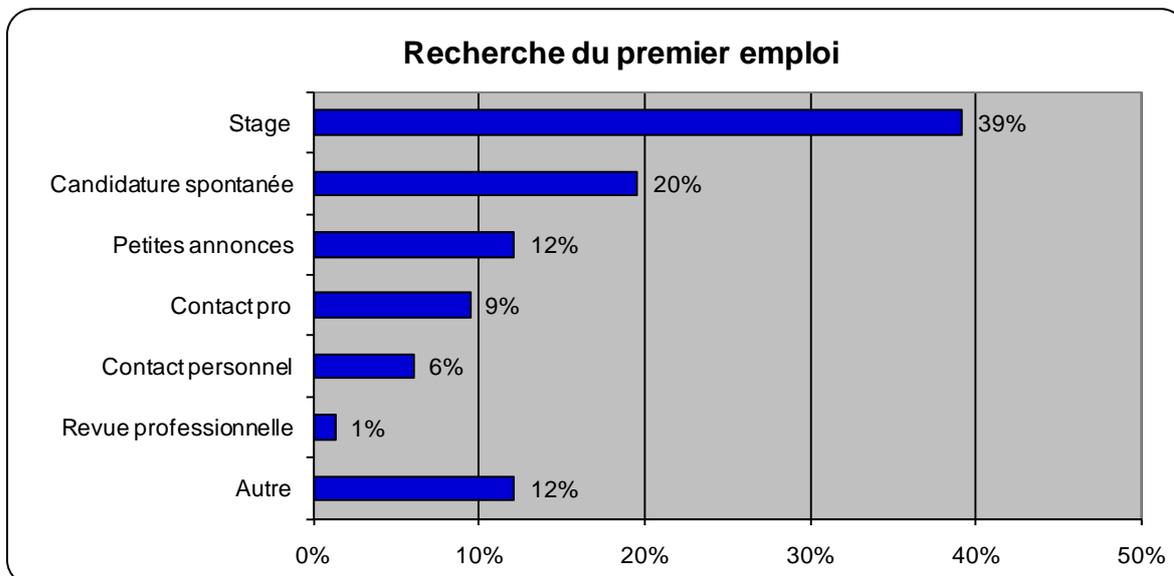
## Des carrières professionnelles riches et diversifiées

### La recherche du premier emploi facilitée par le stage

La voie principale d'accès à l'emploi reste le **stage** qui constitue le plus souvent une période d'essai avant intégration (Graphique 3). Cette voie est en très légère progression ces dernières années puisque 37% des diplômés avaient cette réponse lors de la précédente enquête carrière. Vient ensuite la **démarche personnelle** des étudiants, qui par des **candidatures spontanées** contactent directement les organismes dans lesquels ils souhaitent travailler. Le dynamisme du secteur offre beaucoup d'opportunités, et sans doute la qualification du Master rend la demande attractive pour les futurs employeurs.

La troisième voie résulte de réponses à **des annonces extérieures**. Le recrutement direct grâce aux revues professionnelles reste marginal.

Ce résultat est à rapprocher de la durée de recherche du premier emploi. L'information n'a pas été demandée lors de cette enquête, mais si l'on se reporte aux résultats de l'enquête précédente, en 2001, 80% des diplômés déclaraient avoir trouvé leur emploi en moins de 3 mois. Pour les dernières promotions, on observe que plus de 50% des diplômés sont embauchés avant la fin de l'année universitaire, souvent en lien avec le stage, et que la majorité a trouvé un premier emploi avant la fin de l'année civile.

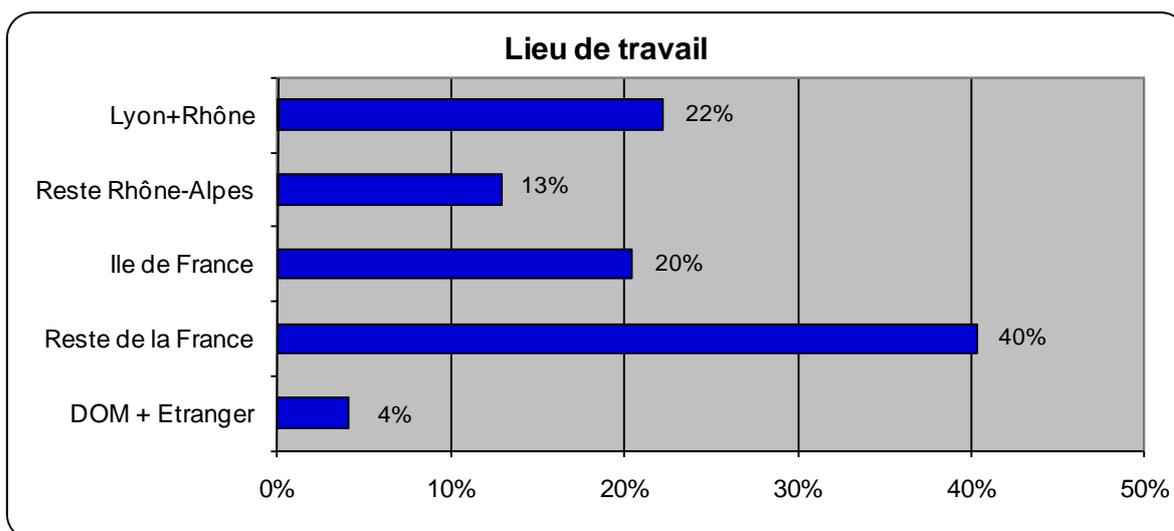


*Total sur 148 répondants*

**Graphique 3 La recherche du premier emploi**

### Des débouchés sur l'ensemble de la France et même à l'étranger

Un tiers des diplômés travaille actuellement au sein de Rhône-Alpes principalement dans la métropole lyonnaise, preuve que le Master est bien implanté localement (Graphique 4). Mais les débouchés du diplôme concernent l'ensemble de la France avec 20% des diplômés en Ile de France et 40% dans le reste de la France. On trouve également 4% des diplômés à l'étranger. Ces chiffres sont très proches de ceux que l'on peut extraire de l'annuaire en ligne sur le site web du master TURP. Il confirme que le master TURP est un diplôme à caractère national offrant des débouchés sur l'ensemble du territoire et même à l'étranger.



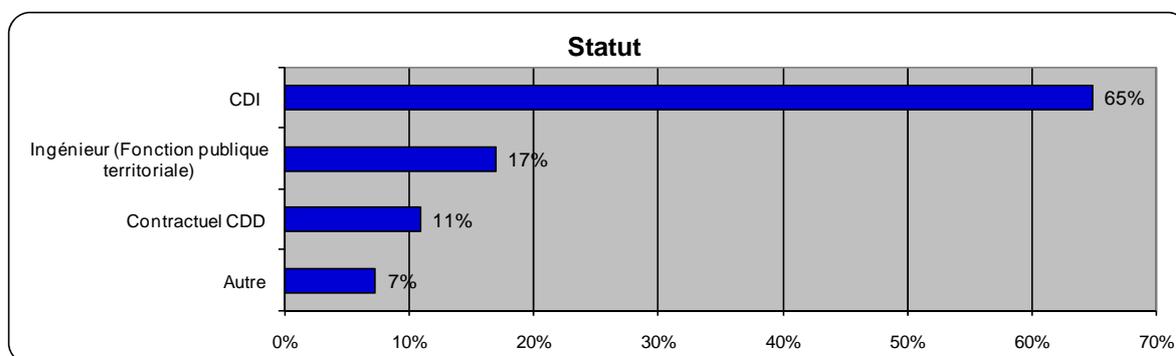
*Total sur 171 répondants*

**Graphique 4 Répartition géographique des emplois**

## Le statut des diplômés : le CDI reste la référence

L'analyse du statut n'est pas de même nature pour la fonction publique et le secteur privé. La formulation de l'enquête a créé quelques ambiguïtés (principalement pour les CDD qui recouvrent à la fois le secteur privé et la fonction publique) rendant l'analyse un peu difficile. Il en ressort toutefois que pour ceux qui travaillent dans le secteur privé, le CDI est la règle avec presque toujours le statut de cadre (à l'exception des premiers postes dans les entreprises de transports urbains du fait de la nature de la convention collective urbaine). Pour la fonction publique territoriale, plus des trois quarts des diplômés ont passé et réussi le concours d'ingénieur de la fonction publique territoriale et sont soit ingénieurs, soit ingénieurs en chef pour les plus anciens. Un petit quart des diplômés de la fonction publique est contractuel. Le blocage actuel de l'accès au concours d'ingénieur pour ceux qui ne disposent pas d'un diplôme d'ingénieur risque de réduire le nombre de diplômés dans la fonction publique et accroître la part des contractuels. Enfin, 7% des diplômés travaillent en libéral, ou sont à l'étranger ou correspondent à des cas particuliers.

Ces données sont très proches des résultats de la précédente enquête carrière de 2001.



*Total sur 165 répondants*

**Graphique 5 Statut professionnel des diplômés**

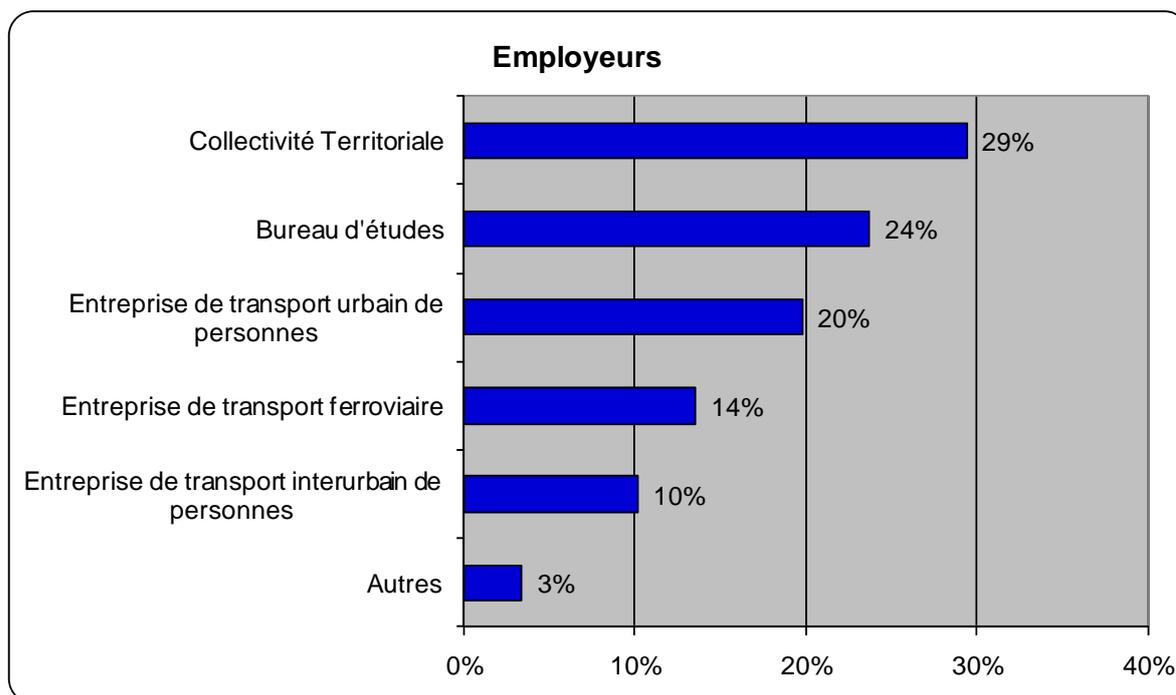
## Les organismes employeurs en 2007 : une prédominance des entreprises de transport public

Les **entreprises de transports publics** constituent toujours le principal employeur (Graphique 6), avec 44% des diplômés ayant répondu à l'enquête (en 2001, ils regroupaient 38% des répondants). Parmi celles-ci, ce sont les entreprises urbaines (20%) qui dominent, tandis que désormais le ferroviaire, dont le principal recruteur est la SNCF, possède de plus en plus de turpistes (augmentation de 10% depuis 2001 avec 14% en 2007). Enfin seuls 10% des diplômés travaillent dans des entreprises non urbaines.

Les **Collectivités Territoriales** sont le deuxième employeur des turpistes avec 29% des répondants à l'enquête, ce qui représente un résultat stable par rapport à 2001. Si le blocage de l'accès au concours d'ingénieur territorial se maintient, il est possible que ce chiffre diminue dans le futur malgré une demande soutenue des collectivités pour recruter des professionnels disposant des compétences pour aborder les problématiques de déplacements et d'organisation des transports collectifs.

Enfin, les **bureaux d'études** avec 24% des répondants sont le troisième secteur de débouchés. Il est en très légère décroissance par rapport à l'enquête de 2001 (25%).

Ces chiffres sont toutefois légèrement différents de ceux provenant de l'annuaire du master en ligne sur le site web où le poids des bureaux d'études est légèrement supérieur à celui des collectivités. Il semble donc que les diplômés en collectivités aient davantage répondu à l'enquête que ceux en bureaux d'études

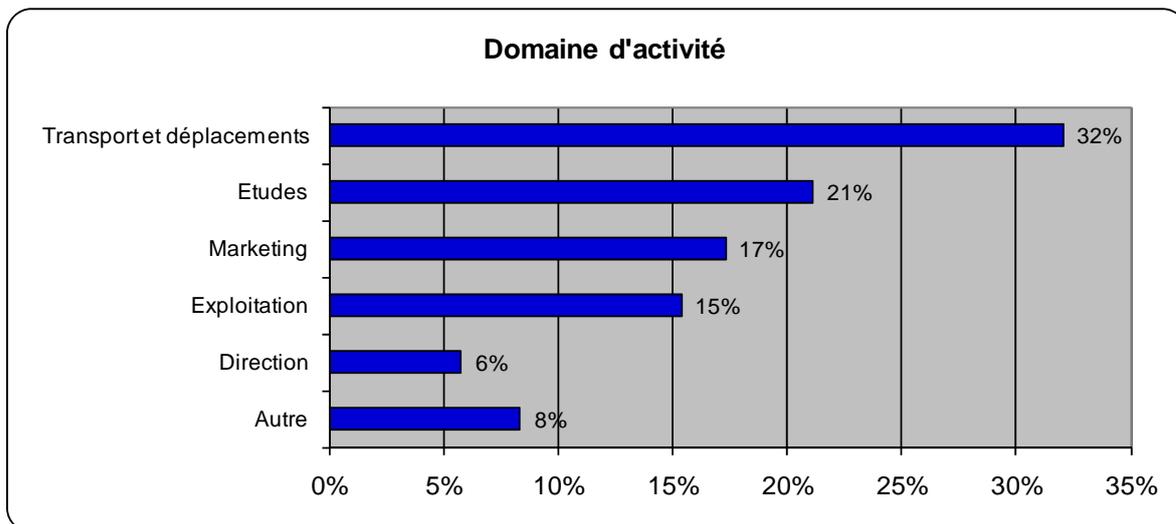


*Total sur 177 répondants*

**Graphique 6 Répartition par type d'employeurs**

### **Les principaux domaines d'activité : un large spectre d'activités dans le domaine des transports**

L'analyse des données est délicate dans la mesure où de nombreux turpistes n'ont pas réussi à se positionner dans une case précise, ce qui explique le poids de la classe transport et déplacements qui recouvre en fait les autres classes. Pour ceux qui ont un domaine d'activité dominant, on observe une répartition entre les trois métiers principaux que sont les études (21%), le marketing (17%) et enfin l'exploitation (15%). Ces trois métiers correspondent au cœur de cible visé par la formation du master TURP. La comparaison avec les données de 2001, met en évidence la forte progression des métiers de l'exploitation qui étaient nettement moins bien représentés (3 fois moins que les études et 2 fois moins que le marketing en 2001). Cette évolution correspond à un besoin croissant souvent exprimé par les entreprises qui peinent à recruter des employés capables de diriger des unités ou centres d'exploitation. Elle traduit également la volonté d'ouvrir davantage que par le passé ces métiers à des recrutements externes au détriment de la promotion interne. Logiquement, avec la progression dans les carrières, les métiers de direction de service ou d'entreprises occupent une place de plus en plus importante avec 6% des diplômés (cette catégorie était absente de l'enquête de 2001).

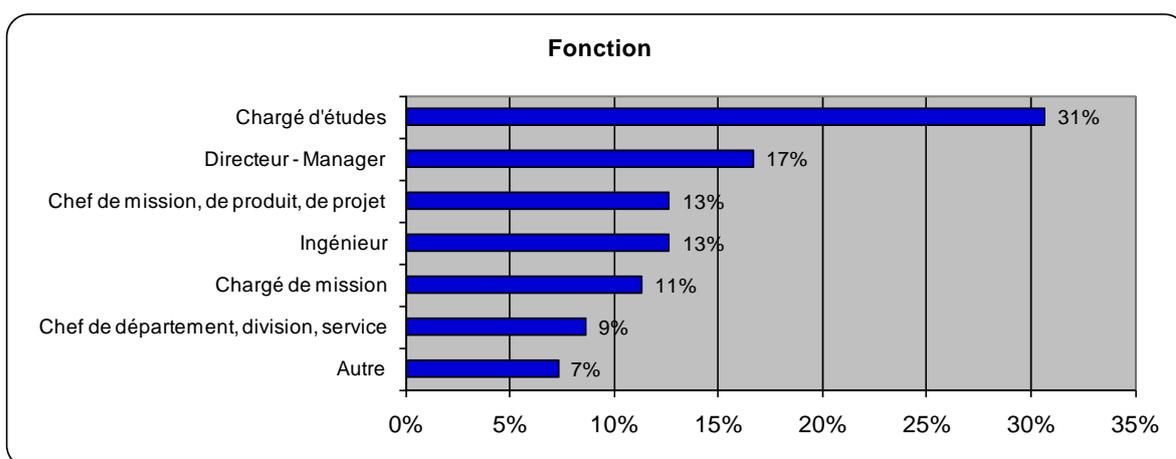


Total sur 156 répondants

**Graphique 7 Répartition par domaine d'activité**

### Des fonctions variées avec un bon potentiel d'évolution

Près d'un tiers des diplômés (31%) sont **chargés d'études**, résultat en cohérence avec le poids des bureaux d'études (Graphique 8). Mais il est surtout intéressant de noter les fortes possibilités d'évolution vers des postes à responsabilité avec plus d'un tiers (39%) des diplômés occupant des fonctions de **directeur**, **chef de mission** ou en encore **chef de service**. Il faut toutefois de l'ancienneté pour atteindre de tels postes, en effet, près de 70% des diplômés occupant des postes de directeur ou chef de service appartiennent aux 7 premières promotions de turpistes alors que ces promotions ne représentent qu'un tiers des répondants. Le constat est encore plus marqué si l'on considère les deux premières promotions qui regroupent 32% des répondants occupant des postes de direction alors qu'elles ne représentent que 8% des répondants.



Total sur 150 répondants

**Graphique 8 Répartition par fonction**

## Des rémunérations assez variées

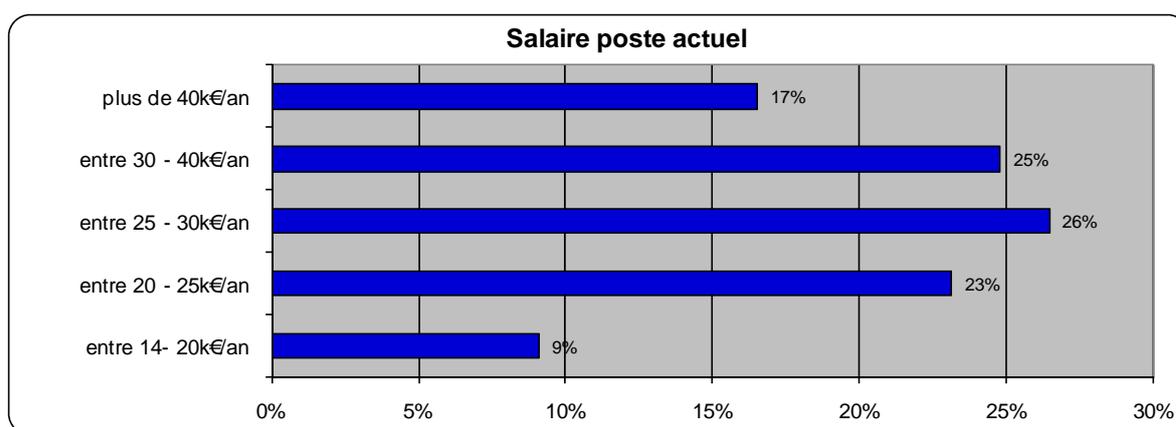
Les données correspondent à la rémunération du poste occupé à la date de l'enquête (2007) par les diplômés exprimée en milliers d'euros nets annuels toutes primes incluses (Graphique 9). Le premier enseignement de cette enquête est de mettre en évidence la forte dispersion du niveau de rémunération. La rémunération perçue varie de 14k€ à 75k€ avec une moyenne autour de 32k€.

L'ancienneté doit évidemment être prise en compte. Les résultats montrent que les diplômés antérieurs à 1998 touchent une rémunération moyenne de 40k€ net par an, tandis qu'on a une moyenne de 36k€ pour les promotions 1998 à 2002. Les diplômés les plus récents touchent logiquement une rémunération plus faible allant de 14k€ à 45k€ pour une moyenne d'environ 26k€ net annuel. La faiblesse des effectifs de répondants ne permet pas une analyse beaucoup plus fine en croisant notamment avec les secteurs d'activité qui influent également sur les niveaux de rémunération.

Le salaire moyen est légèrement plus faible dans les entreprises que dans les collectivités ou les bureaux d'études. Il faut toutefois être prudent pour ne pas tirer de conclusion trop hâtive dans la mesure où il serait nécessaire de croiser ces données avec l'ancienneté pour s'assurer que cette différence est réellement significative. On peut toutefois mentionner que le même constat a été établi lors de l'analyse de l'enquête de 2001.

Enfin, les diplômés les mieux rémunérés exercent leur activité à l'étranger avec une moyenne à 40k€ et en région parisienne avec une moyenne un peu supérieure à 32k€. En revanche, en Rhône-Alpes, la moyenne est inférieure à 30k€, le reste de la France se situant dans la moyenne. De nouveau, la prudence est de mise dans l'interprétation des chiffres du fait du croisement de plusieurs facteurs explicatifs dont le rôle ne peut être neutralisé du fait de la faiblesse des effectifs.

Logiquement la comparaison avec 2001, met en évidence une croissance de la rémunération, puisqu'elle était en moyenne de 26k€ net annuel, soit une croissance de près de 25% qui correspond à la fois à la hausse du coût de la vie, mais aussi à l'ancienneté plus importante des premières promotions.



*Total sur 121 répondants*

**Graphique 9 Distribution des rémunérations (en milliers d'euros nets annuels)**